



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 16 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	17	17 + 2 pouvoirs

Date de convocation 11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

Présents : Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Vincent MAIRE, Allison BAUDOIN-SALLEZ, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Fanny CARDOT, Ghyslaine GSCHWEND, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Romane MAAS, Stéphanie HINDELANG.

Absents excusés : Laetitia RÉVEILLÉ, Guillaume ÉTÉVÉ

Procuration :

Laetitia REVEILLE a donné pouvoir à Fanny CARDOT,
Guillaume ÉTÉVÉ a donné pouvoir à Sébastien FRESSE.

Madame Fanny CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

Domaine et patrimoine : Actes de Gestion du Domaine Privé (3.6)
Objet : Règlement salle du Foyer Socio Culturel et Salle Poirson
Délibération : D_61_2026

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il conviendrait de modifier le règlement intérieur de la salle du Foyer Socioculturel et de la salle Poirson ainsi que les tarifs et modalités de réservation.

Mme MEYER Christine, Adjointe, expose également aux conseillers que le règlement a été modifié afin de prendre en compte le tri des déchets, la sécurité incendie aux niveau des biens et des personnes, l'instauration d'un dépôt de garantie et l'augmentation du tarif des salles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur et du contrat de location ci-joint annexés.
- **DECIDE** de modifier les tarifs à compter du 1^{er} juillet 2026 ainsi qu'il suit :

<u>Tarifs salles</u>	<u>Prix</u>
Réunion Journée sans repas	110 €
Réunion demi-journée sans repas	60 €
Jour Férié en semaine	180 €
Week-end du vendredi 16h au lundi 8h00	320 €
Week-end du jeudi 16h au lundi 8h00	450 €
<i>Options</i>	
<i>Forfait vaisselle sans percolateur</i>	70 €
<i>Percolateur</i>	20 €
<i>Nettoyage si salle rendue sale</i>	150 €
<i>Nettoyage si vaisselle rendue sale</i>	150 €

.../...

- **AUTORISE** le Maire à facturer au locataire de la salle du Foyer Socio-culturel et de la salle Poirson toute casse et manque constatés lors de la réception après location.
- **DECIDE** de demander un chèque de caution de 400 € pour toute location
- **FIXE** les tarifs des biens et vaisselle à répercuter aux locataires ainsi :

Tarifs au 01/07/2026 en cas de casse ou manque	
Assiette plate	6.80 €
Assiette dessert	4.00 €
Coupelle noire	10 €
Verre à eau sans pied	2.10 €
Verre à vin à pied	1.50 €
Flûte	2.70 €
Verre à jus de fruits marbré	1.30 €
Verre à bière	1.40 €
Tasse à café	1.30 €
Soucoupe	1.30 €
Cruche	4.10 €
Fourchette	1.30 €
Couteau	1.30 €
Petite cuillère	1.30 €
Grosse cuillère	1.30 €
Louche	4.10 €
Couverts à salade	5 €
Fourchette à poisson	1.30 €
Fourchette de service	4 €
Cuillère de service	4 €
Couteau à poisson	1.30 €
Corbeille à pain acier inoxydable	4.60 €
Plat inox ovale	19.00 €
Saladier inox rond	4.10 €
Saladier en verre	4.10 €
Tire-bouchon	5 €
Plateau de service	10 €
Petite Coupe à glace	2 €
Grande Coupe à glace	3 €
Percolateur	190 €
Planche à découper	20 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 22 juin 2026

Pour extrait conforme

Dominique ROUSSEAU, Maire



[[[signature1]]]


Dominique ROUSSEAU

Dominique ROUSSEAU
2026.06.23 11:09:55 +0200
Ref:11260477-16989375-1-D
Signature numérique
le Maire